



École Côte-du-Nord
15, rue Des Groseilliers
Gatineau, Québec J8Z 1M4
Téléphone 819-771-9773
Télécopieur 819-771-1556

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Côte-du-Nord tenue virtuellement, le 2 novembre, à 18h45 et à laquelle **sont présents:**

M Benoit Brière, *président*
Mme Gaëlle Tientcheu, vice-présidente
Mme Chantal Cléroux, *Secrétaire*
Mme Christelle Element, Service de garde / trésorière
Mme Kim Anne de Champlain, directrice
M. Alex Vaillancourt, *enseignant*
Mme Ariane Bernard-Piché, parent
M. Antoine Pelletier, *TES*
Mme Geneviève Bolduc, parent, membre de la communauté
Mme Isabelle Crevier, parent et Comité de parents
Mme Isabelle Rollin, enseignante
Mme Marjorie Gasse, substitue
M. Martin Lambert, parent
Mme Suzanne Courchesne, enseignante
Mme Nicole Fortin, enseignante
Mme Patricia Nsimo, public

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'ouverture la rencontre s'est faite à 18h45. Le président a souhaité la bienvenue aux membres et a confirmé le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a procédé à la lecture de l'ordre du jour. Mme Crevier a demandé d'ajouter un item au point 9, soit varia : autobus scolaire. M Brière demande de faire retirer le rapport du Commissaire à la section rapport.

Proposé par :Monsieur Vaillancourt

Appuyé par :Mme Ariane Bernard-Piché

CE 20-21-06

3. INTERVENTION DU PUBLIC

Madame De Champlain a informé les membres que Mme Patricia Nsimo avait signalé son intention de participer à la rencontre. Celle-ci n'aura aucun droit de parole ou vote.

4. Lecture et adoption du procès-verbal des dernières réunions

Mme de Champlain a mentionné qu'elle avait 2 suivis à faire soit au point 6a et 6b.

Le nom de Mme Fortin devra être retiré du procès-verbal étant donné qu'elle était absente. M. Brière demande que le point 8c soit retiré, car il n'y a plus de rapport du Commissaire.

Le procès-verbal a été proposé avec les corrections qui seront faites sous peu.

***Proposé par: Mme Suzanne Courchesne
Appuyé par : M Martin Lambert
CE 20-21-07***

5. CORRESPONDANCES :

Aucune correspondance

6. DÉCISIONS

- a. **Règles de régie interne** : La directrice a passé en revue le document avec les membres. Certaines corrections et modifications ont été apportées. La directrice fera les ajustements et resoumettra le document pour approbation lors de la prochaine rencontre du C É.
- b. **Programmation des activités éducatives** : Compte tenu de la situation que l'on vit actuellement, aucune activité éducative ne sera offerte tant que l'on sera dans la zone rouge. Aucune planification a été faite et la directrice a proposé d'informer le CÉ au fur et à mesure que des activités seront organisées une fois que la situation le permettra.
- c. **Programmation des campagnes de financement** : Mme la directrice a mentionné qu'elle voudrait faire une vente de chandail à l'effigie de l'école afin de financer les T-shirts qu'elle aimerait remettre aux nouveaux élèves, gratuitement comme cela a été fait l'an dernier. Le président a proposé que le CÉ offre le mandat à Mme De Champlain d'organiser la vente de chandails. Le président a également soulevé l'idée que les diners pizza puissent recommencer sans avoir une fonction de levée de fonds lorsqu'il en sera permis. Mme Bernard-Piché a partagé qu'une entreprise faisait la vente de sapin de Noël en ligne. Les idées ont été prises en note et pourront faire l'objet de discussion lors de la prochaine rencontre.

***Proposé : Mme Cléroux
Appuyé : Mme Crevier***

CE 20-21-08

- d. **Programmation extrascolaire : utilisation des locaux** : La directrice a énuméré qui utilisait les locaux après les heures de classe. Étant donné que nous sommes en zone rouge, les activités extrascolaires ont été annulées. Notamment pour la Ville de Gatineau qui utilisait le gymnase à raison de 2 jours semaine, la paroisse Saint-Pierre Chanel, M. Roussel qui louait le gymnase les vendredis pour des cours de danse et l'école de musique Adagio qui utilisait des locaux pour des cours de musiques. On peut imaginer que ces activités reprendront quand le tout reviendra à la normale.
- e. **Contenu disciplinaire en approche orientant** : La directrice a lu la résolution concernant le plan disciplinaire pour les 5^e et 6^e années ;

5 ^e année	6 ^e année
Champs d'intérêt et aptitudes	Caractéristiques de l'école secondaire
Influence sociale	Métier d'élève et méthode de travail
Occupation des gens de l'entourage	Atouts en situation de transition

Proposé par: Mme Fortin
Appuyé par : Mme Courchesne

CE 20-21-09

- f. **Contenu disciplinaire en éducation à la sexualité** : Reporté
- g. **Plan d'action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire** : Le plan comporte 3 objectifs soit ;

Développer le sentiment de sécurité à l'école
Développer le sentiment d'appartenance
Maintenir un environnement propice aux apprentissages

Nous retrouvons dans le Plan de lutte plusieurs informations démontrant les méthodes utilisées pour contrer à certains problèmes et également où sont les lacunes. Le comité de travail a établi des moyens afin de contrer les problèmes pouvant survenir dans à l'école en ;

- *Valorisant les comportements positifs et la dénonciation;*
- *Organisant des périodes et des lieux structurants en donnant des zones à groupe par niveau*
- *, en ayant plusieurs périodes à l'extérieur;*
- *Faisant preuve de vigilance et intervenir en tout temps;*
- *Faisant connaître les ateliers à tous de la résolution de conflit pacifique*

L'équipe-école a remarqué qu'en ayant des récréations à différent moment, il y avait moins de tension dans la cour d'école. Les groupes ont une zone pré identifiée pour eux donc moins de confrontation, moins de violence. La directrice a mentionné que cette pratique risque de rester même après les restrictions sanitaires.

La directrice a également informé les membres que le programme de médiation à l'école était suspendu à cause de la situation actuelle. Ce programme qui demandait aux élèves de 4-5 et 6^e année d'agir en tant que médiateur dans la cour d'école est un très bon projet, mais celui-ci devra être suspendu pour le moment.

Proposé : M Lambert
Appuyé : Mme Courchesne

CE 20-21-10

7. Informations et discussions

- a. **État financier 2020 : Reporté**
- b. **Formation aux membres** : Mme la directrice informe les membres qu'une formation pour tous les membres du CÉ devra être suivie via You Tube. Il a été proposé par la CSSPO de faire le visionnement de la 1^{re} capsule ensemble. De discuter du contenu et de convenir d'un fonctionnement pour le reste de l'année. Les membres ont visionné la première capsule ensemble tel que convenu et ont décidé de faire le visionnement des autres capsules en groupe si celles-ci sont moins de 10 minutes, sinon, les membres seront requis de faire le visionnement à la maison avant la réunion du CÉ. Il sera également requis que le président et la directrice puissent être en mesure de confirmé que les membres ont bel et bien regardé les capsules.
- c. **Représentant au comité CCSEHDAA** : Compte tenu que Mme Mercier a dû se désister de ses fonctions de représentante du comité CCSEHDAA, la directrice enverra sous peu, un appel aux parents d'enfants ayant un plan d'intervention afin de trouver un autre parent représentant.

8. Rapports

- a. **Trésorier** : Mme Element ne rapporte aucune dépense à date.
- b. **OPP** : Mme Cléroux a mentionné que la photo scolaire était le 12 novembre prochain. Elle s'est portée volontaire pour aider à l'équipe-école. Mme Tientcheu et Mme Bolduc ont également signalé leur intérêt d'offrir leurs temps. Mme de Champlain communiquera avec les bénévoles afin de les inviter à différentes activités.
- c. **Comité CCCSEHDAA** : aucun rapport
- d. **Comité de parents** : Mme Crevier a rapporté que désormais, la CSSSPO prendra en considération la fratrie ; si un enfant change d'école, la fratrie sera également capable de faire de même.
- e. **Service de garde** : Mme Element rapport que la noirceur hâtive de l'automne complique un peu les activités dehors et le froid oblige de prendre plus de temps à l'intérieur pour habiller les tout-petits.
- f. **Enseignants** ; M Vaillancourt, a mentionné que la routine était bien installée, il a y un bon roulement, les élèves connaissent bien les consignes de se laver les mains. C'est la période des évaluations et ça va bien. Il a souligné que les brigadiers scolaires sont en fonction et que ça va très bien. Mme Rollin a ajouté qu'il y aura bientôt des journées thématiques de quoi mettre un peu de gaieté à l'école. Les enseignants aimeraient organiser une journée « chandail-école » où tous les élèves et enseignants porteraient leur chandail de l'école afin de créer un sentiment d'appartenance. Mme Rollin à également mentionné que les petit déjeuners ont débuté et que ça va super bien, il n'y a aucune discrimination entre les élèves, il y a des étudiants qui se sont portés bénévole pour donner un coup de main à Mme Christelle et son équipe pour emballer les déjeuners dans les sacs.
- g. **Présidence** : M. Brière a mentionné qu'il travaillait à faire apporter un bac de recyclage pour y recycler le matériel de protection. Le projet devrait se concrétiser d'ici la semaine prochaine.
- h. **Direction** : La directrice a mentionné qu'il y aura 2 bulletins cette année, soit un en janvier 2021 et l'autre en juillet 2021. Afin de se conformer aux demandes d'ajouter 3 nouvelles journées pédagogique au calendrier scolaire, Mme de Champlain fera parvenir aux parents, la semaine prochaine, les dates qu'elle et son équipe ont choisis. La directrice a annoncé que l'école ne sollicite pas le service de traiteur Lindocile. Les mesures sanitaires à respecter mais surtout le faible usage de ce service justifie la décision.

9. Varia

Autobus scolaire : Mme Crevier demande si la façon de fonctionner a changé pour les élèves utilisant le service de garde et prennent l'autobus, car avant ils pouvaient entrer directement dans l'école. Elle informe que les élèves doivent rester dans la cour d'école qu'il pleuve ou qu'il fasse froid. Mme Element confirme que oui, les élèves doivent rester dehors à la sortie de l'autobus jusqu'à la cloche. On doit resserrer les mesures, car le ratio élèves/éducateurs était trop élevé. La supervision des matins fonctionne bien avec des élèves en classe supervisés par les éducateurs et les élèves marcheurs et transportés dans la cour avec des enseignants cela permet de respecter les ratios de supervision. Mme Element a mentionné qu'elle travaillait sur une meilleure stratégie.

10. Prochaine Rencontre : lundi, le 14 décembre 2020 à 18h45

LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion a été levée à 20h56.

Proposé par: M. Vaillancourt

Appuyé par : Mme Rollin

CE20-21-11

Signature présidente

Signature Secrétaire